



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 74326

## Texte de la question

M. Léonce Deprez se référant à ses déclarations du mercredi 23 janvier 2002 tendant, à l'école, « à donner toutes ses lettres de noblesse à l'écriture » demande à M. le ministre de l'éducation nationale de lui préciser les perspectives et les échéances de la mise en place de la maison de la calligraphie qui devrait accueillir des classes de découverte et des stages de calligraphie pour enfants et adultes, une exposition permanente sur les différents types d'écriture dans le monde et des expositions temporaires. Il exprime le souhait que cette maison de la calligraphie puisse être implantée ailleurs qu'en Ile-de-France, dans le cadre d'une vraie décentralisation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74326

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 18 mars 2002, page 1486